

Le S.E.S.S.A.D.
intervient sur l'axe élargi des 3 cantons de :
MIRIBEL – MONTLUEL – MEXIMIEUX
(Au Nord : ST ANDRE DE CORCY)
(Au Sud : la Rivière d'AIN)

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

DIRECTION

- 1 Directrice (0,50 ETP)
- 1 Adjointe de direction (0,50 ETP)

THERAPEUTIQUE & PARAMEDICALE

- 1 Neuropédiatre (0,10 ETP)
- 2 Psychologues (1,10 ETP)
- 1 Neuropsychologie (0,30 ETP)
- 1 Psychomotricienne (1 ETP)
- 2 Orthophonistes (1 ETP)

EDUCATIF

- 4 Educatrices Spécialisées (4 ETP)
- 1 Coordinatrice de parcours (1 ETP mutualisé IME)

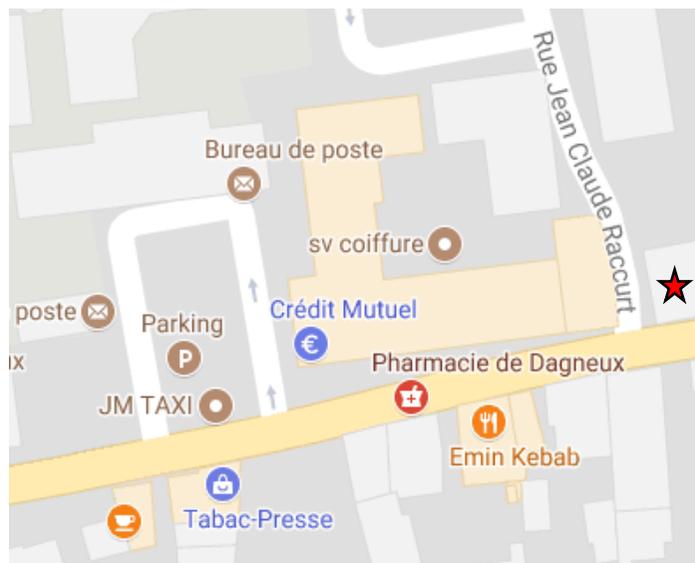
SOCIAL

- 1 Assistante de service social (0,60 ETP)

SERVICES GENERAUX

- 1 Assistante (1 ETP)
- 1 Agent de Service (0,50 ETP)
- 1 Chauffeur (0,60 ETP)

PLAN D'ACCES



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi
8h à 12h – 13h à 16h

Vendredi
8h à 12h

1 samedi matin par mois

S.E.S.S.A.D. Bellevue

*Service d'Éducation Spéciale
et de Soins à Domicile*



ADRESSE

Les Essentielles
18 rue Jean-Claude Raccurt
B.P. 67
01120 Dagneux

Tél. : 04 72 25 91 67
E-mail : sessad.bellevue@lessep69.org

ASSOCIATION GESTIONNAIRE

Association Les PEP69/ML – 15 rue Emile Zola 69120 Vaulx en Velin
– Tél. 04 37 43 14 14
www.lessep69.org

Le S.E.S.S.A.D. Bellevue est ouvert depuis août 2002. Sessad « généraliste » ou polyvalent, il accompagne différents types de déficience ou trouble (sauf handicap moteur/sensoriel spécifique pour lesquels il ne dispose de plateau technique)

Il accueille 49 jeunes âgés de 0 à 20 ans (majoritairement 5/16 ans) présentant :

- des troubles des apprentissages
- une déficience intellectuelle
- des troubles du comportement
- et/ou des troubles du spectre de l'autisme.

Tous les jeunes sont adressés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Ain.

La sécurité sociale prend en charge 100% des frais liés à l'accompagnement du jeune.

ROLE DU SESSAD

Le SESSAD prévient l'exclusion scolaire et apporte un soutien à l'intégration scolaire et sociale.

MISSIONS

Mettre en place pour le jeune des aides pédagogiques, éducatives, sociales, thérapeutique et rééducative adaptées, organisées dans le cadre d'un projet individualisé, en réponse à ses difficultés actuelles.

Amener la famille, dans un climat de confiance, à réfléchir et à s'interroger sur les difficultés de leur enfant ou adolescent et trouver avec eux des réponses appropriées à leurs besoins.

Accompagner la famille et le jeune dans la réflexion lorsqu'il est envisagé une orientation, si nécessaire, en établissement spécialisé.

Participer à la sensibilisation des personnels de l'Education Nationale à l'accompagnement des jeunes en difficulté et mettre en place une aide directe aux enseignants qui accueillent un jeune accompagné par le S.E.S.S.A.D.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Procédure spécifique d'admission suite à une démarche volontaire des parents.

Constitution du Projet Individualisé d'Accompagnement (P.I.A.) du jeune définissant les accompagnements pluridisciplinaires en lien avec les parents et les professionnels intervenant auprès du jeune. Accompagnement personnalisé d'une année renouvelable.

Participation aux réunions extérieures concernant le jeune (Equipe de Suivi de Scolarisation, ...).

Liens avec les partenaires qui accompagnent le jeune.

LIEU D'INTERVENTION

Dans les lieux de vie du jeune ou dans les locaux du S.E.S.S.A.D.